

51 DEPUTES DE L'ANEV REELUS

Avant les élections législatives des 10 & 17 juin 2007 , l'ANEV comptait 68 députés français adhérents à l'association. 10 d'entre eux avaient choisi de ne plus se présenter devant les suffrages de leurs électeurs.

Sur les 58 qui se représentaient, 6 seulement ont été battus et sur les 52 réélus (89,65 %), certains l'ont été dès le premier tour, ce qui est peut être , de la part de leurs électeurs vigneron ou du monde de la viticulture, une reconnaissance de leur engagement .

Tous les députés membres du bureau qui se représentaient ont été réélus, à l'instar du co-président Philippe Martin (Marne).

Tous les vignobles sont d'ores et déjà représentés mais l'ANEV se doit, vu l'ampleur de la tâche qui s'annonce, de profiter de ce renouvellement pour agrandir son contingent de parlementaires.

Aux anciens de motiver dès le départ les nouveaux arrivants.